

CIKELA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°48, Août 2010



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- Supervision de la campagne Agricole 2010/2011 par le Ministre de l'Agriculture et le Président de l'APCAM.

Supervision de la campagne Agricole 2010/2011

Durant la dernière décade du mois août 2010, le Ministre de l'Agriculture, Agatam Ag Alhassane et le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, Bakary TOGOLA ont effectué des missions de supervision de la campagne Agricole 2010/2011 dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou.

Ils étaient accompagnés de la Représentante Résidente de la FAO au Mali, Madame Mariam Mahamat Nour et des cadres du département de l'Agriculture.



Visite d'un champ de riz Nerica



Visite d'un champ de maïs



Echanges avec les producteurs dans un champ



Echanges avec les producteurs dans un village



Champ de riz (Oryza sativa)



Champ de coton (Gossypium)



Champ de mil (Pennisetum typhoides)



Champ de haricot (Phaseolus spp.)



Champ de maïs (Zea mays)

Le Ministre de l'Agriculture a visité les exploitations Agricole de M. Bakary TOGOLA, Président de l'APCAM à Niamana localité située dans le cercle de Bougouni, région de Sikasso. Le total des emblavures du Président de l'APCAM au cours de cette campagne Agricole 2010/2011 est de 430 ha répartis comme suit :

- Riz : 200 ha
- Maïs : 150 ha
- Coton : 30 ha
- Haricot : 15 ha
- Arachide : 15 ha
- Mil : 10 ha
- Sorgho : 10 ha

Malgré un léger retard dans le démarrage des pluies, l'état de la campagne Agricole 2010-2011 a été jugé très satisfaisant.

La mission a constaté avec satisfaction que :

- les mil/sorgho et le riz pluvial sont aux stades de montaison ;



- le maïs à la floraison- épiaison et maturation;
- l'arachide à la ramification- floraison ;
- le niébé grain à la ramification et
- le cotonnier à la floraison- capsulaison.

L'état végétatif des cultures et l'aspect général des champs sont bons dans l'ensemble. La situation phytosanitaire est demeurée relativement calme.

Si cette tendance se poursuivait, le Mali peut réaliser ses prévisions de récolte conformément au plan de campagne 2010-2011 à savoir une production céréalière de 7.417.469 tonnes toutes spéculations confondues. Les objectifs de production céréalière sont bâtis autour des spéculations comme le riz, le blé, le mil, le maïs et le niébé. Les prévisions de récoltes se répartissent comme suit :

✓ Riz :	2.268.054 t
✓ Maïs :	2.196.191 t
✓ Blé :	32.470 t
✓ Mil, sorgho, fonio :	1.582.801 t
✓ coton graine :	360.000 t
✓ Sésame :	14.293 t
✓ Arachide :	361.130 t
✓ Soja :	5.647 t

Grace à la subvention accordée par l'Etat sur les intrants riz, maïs, blé et coton, le sac de 50 kg d'engrais (complexe coton, complexe céréale, urée, DAP) a été cédé aux producteurs à 12 500 F CFA.

Les paysans ont demandé l'extension de cette subvention aux autres spéculations. Ils ont aussi demandé qu'un accent soit mis sur l'équipement.

La mission a constaté un engouement des producteurs pour la culture du coton au titre de cette campagne.

Pour atteindre les objectifs de production de 10 millions de céréales à l'horizon 2012, une place de choix doit être accordée à l'appui de l'Etat dans le financement et à l'intensification des systèmes de productions.

La place du financement de l'intensification des systèmes de production agricole dans le Projet pour le Développement Economique et Social (PDES) du Président de la République est consignée dans l'encadré ci-après.

L'appui de l'Etat dans le financement de l'intensification des systèmes de production agricole dans le Pdes

Le financement actuel du monde rural se caractérise essentiellement par les crédits de campagne et de commercialisation assurés par huit établissements financiers. Parmi ceux-ci, la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) occupe une place centrale. Cette banque travaille principalement avec les offices de développement et les groupements villageois. La BNDA, qui dispose de dix neuf agences et bureaux à l'intérieur du pays, a un encours de prêts de l'ordre de 45 milliards de FCFA dont 90% sont destinés au secteur rural.

En outre, depuis plusieurs années, le Gouvernement appuie la promotion des caisses d'épargne et de crédit, afin d'impliquer les bénéficiaires et de leur offrir des structures financières de proximité (SFD) en milieu rural. On estime que 15% des personnes de plus de 15 ans sont concernées par les SFD. Le nombre de sociétaires a progressé de 15% environ par année depuis 1998. La Banque Malienne de Solidarité (BMS) a été créée pour faciliter le refinancement des SFD (engagement de 1,8 milliard de FCFA auprès de 16 SFD)

Le développement agricole des prochaines années sera financé par deux sources : l'Etat et le Marché à travers la valorisation des productions agricoles.

Certains partisans de la mondialisation voudraient que l'Etat n'intervienne plus du tout dans le domaine de la production. Cette exigence idéologique est du reste plus « imposée » aux pays pauvres qu'aux grandes puissances, dont on sait que les agricultures n'arrivent à se maintenir dans la compétition internationale que grâce à d'énormes subventions publiques.

Un grand pays producteur de coton comme le Mali en sait quelque chose.

Depuis plus de 20 ans, le Mali a pris l'option du désengagement de l'Etat du secteur de la production concurrentielle. A cet effet, les dernières grandes entreprises dont il détient encore la majorité du capital seront privatisées en 2007/2008. Aussi, loin de nous l'idée d'un quelconque retour en arrière vers l'Etat-producteur.

L'Etat du Mali ne souhaite pas être un acteur direct de la production, mais il a le devoir de soutenir le développement de son agriculture.

De toutes les analyses et de toutes les observations que nous avons pu faire sur le secteur primaire d'un pays comme le nôtre, une conclusion s'impose : laissé aux seules forces du marché, ce secteur n'arrivera pas à investir dans son intensification. La faiblesse du niveau de vie de la majorité des paysans et du pouvoir d'achat des consommateurs nationaux, la difficulté d'approvisionner les marchés éloignés, la concurrence de certains produits d'importation empêchent la formation de l'épargne en milieu rural et empêchent les paysans d'investir.

En d'autres termes, sans appui de l'Etat ou des structures institutionnelles, il y aurait très peu d'investissement dans le machinisme agricole. Le premier coup de pouce décisif en faveur de la mécanisation sera donné grâce aux fonds publics. En fonction du type d'exploitation et des objectifs recherchés, les institutions publiques détermineront la nature du soutien accordé aux producteurs privés du secteur agricole :

Pour les exploitations familiales, l'objectif visé est d'arriver à les doter d'un matériel de culture attelée.

Certaines institutions de micro-finance seront renforcées et spécialisées pour permettre l'acquisition par les exploitants de cet équipement. L'Etat consentira un effort financier pour que la moitié des coûts du matériel soit couverte par une subvention et l'autre par un prêt bonifié remboursable sur 5 ans.

Les problèmes fonciers seront résolus dans un délai de 5 ans de façon à octroyer gratuitement les terres aux exploitants.

Quant à la petite motorisation, elle devra continuer à être soutenue par l'Office du Niger, dans le cadre d'un accord de partenariat financier à renforcer avec la BNDA, avec la garantie de l'Etat ; un schéma similaire sera conduit dans les autres zones de production.

Pour la grande motorisation, le financement par les agro-industries se fera auprès de la BNDA et des autres banques. L'Etat mettra en place un fonds de garantie agricole de soutien. Les prêts consentis par le système bancaire pour financer les aménagements hydro-agricoles réalisés par les agriculteurs seront également bonifiés. En outre, des facilités d'accès aux terres seront accordées aux grands investisseurs.

Par ailleurs, l'Etat financera, avec l'appui des partenaires au développement, la réalisation des grands programmes d'aménagement hydro-agricole et fera appel à leurs outils de financement adaptés au secteur primaire, chaque fois que ce sera possible.

Toutes les interventions de l'Etat en matière de financement de l'agriculture se feront dans le cadre du Fonds National de Développement Agricole. Comme l'exige la LOA, 20% au moins du budget de l'Etat seront consacrés au développement de notre agriculture.

Le bulletin Cik€la est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.